

moins élevé de sujets, une tuberculose plus ou moins discrète et à évolution plus ou moins lente ; que l'ingestion, répétée, de lait abondamment souillé, peut faire développer la tuberculose, bien qu'on l'ait préalablement chauffé de 5 à 20 minutes à la température de 75 degrés.

Dans la pratique, pour obvier plus sûrement à tout danger, il conviendra de soumettre à l'ébullition le lait des animaux suspects ou tuberculeux avant de le livrer à la consommation des personnes ou des animaux.

La compagnie du Gaz de Montréal aura son assemblée générale annuelle dans ses bureaux, bâtisse New York Life, mercredi le 4 avril prochain.

Un dividende semi-annuel de 5 pour cent sur son capital payé a été déclaré et sera payable au bureau de la compagnie le 17 avril prochain.

Les livres de transfert seront clos du 1er au 17 avril prochain.

Une hausse assez accentuée et qui, au dire des gens compétents, n'a pas encore dit son dernier mot, se produit sur le prix des draps en France. Il est assez curieux de remarquer que cette hausse sert tout à fait les intérêts des fabricants de tissus de soie en maintenant entre les diverses étoffes employées pour l'habillement les proportions ordinaires.

La hausse du prix des draps a été l'inévitable conséquence de la hausse des laines, mais n'a pu s'accroître autant, en raison de la résistance de la consommation. Certains confectonneurs ont tourné la difficulté en employant des draps de moins bonne qualité.

La Toronto Railway Co donne avis du paiement, le 2 avril prochain à Toronto, d'un dividende de 1 pour cent pour le trimestre terminé le 31 mars 1900, soit au taux de 4 p.c. par an sur le fonds capital de la Compagnie.

La Convention franco-américaine : La commission des douanes à Paris a entendu récemment un très grand nombre de délégués d'associations industrielles, agricoles et de syndicats au sujet de la convention franco-américaine. Tous ont demandé le rejet de la convention signée avec les États-Unis.

Le *Moniteur industriel* cite, d'après M. Strauss, une évaluation approximative de la fortune du peuple belge.

La richesse immobilière de la Belgique atteindrait à \$3,000,000,000 ; la valeur des titres mobiliers, fonds publics et valeurs industrielles appartenant aux habitants de ce pays serait estimée à \$2,000,000,000, dont \$1,400,000,000 en titres nationaux ; le chapitre belge vaudrait environ \$200,000,000. Restent l'outillage industriel et agricole, les meubles et métaux précieux.

La fortune mobilière belge représentée par les titres cotés et au prix de la cote a passé en deux ans de 6,813 millions de francs à 8,037 millions de francs.

Le SS. Memnon de la ligne Elder-Dempster qui vient d'arriver à Portland, de Liverpool, porte en destination de Montréal une assez forte quantité de beurre du Canada consignée à MM. A. A. Ayer, de Montréal.
